

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1976-1977

Annexe au procès-verbal de la séance du 23 novembre 1976.

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1977, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. René MONORY,

Sénateur,
Rapporteur général.

TOME III

LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPECIALES
(Deuxième partie de la loi de finances.)

ANNEXE N° 37

IMPRIMERIE NATIONALE

Rapporteur spécial : M. Fernand LEFORT.

(1) *Cette commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, président ; Geoffroy de Montalembert, Max Monichon, Jacques Descours Desacres, Henri Tournan, vice-présidents ; Yves Durand, Roger Gaudon, Joseph Raybaud, Modeste Legouez, secrétaires ; René Monory, rapporteur général ; Auguste Amic, Maurice Blin, Roland Boscary-Monsservin, René Chazelle, Bernard Chochoy, Jean Cluzel, Yvon Coudé du Foresto, Marcel Fortier, Jean Francou, Gustave Héon, Paul Jargot, Louis Jung, Robert Lacoste, Fernand Lefort, Georges Lombard, Raymond Marcellin, Josy-Auguste Moinet, Mlle Odette Pagani, MM. Gaston Pams, Pierre Prost, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Paul Ribeyre, Edmond Sauvageot, François Schleiter, Robert Schmitt, Maurice Schumann.*

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (5^e législ.) : 2524 et annexes, 2525 (tomes I à III et annexe 42) et in-8° 555.

Sénat : 64 (1976-1977).

Loi de finances. — Imprimerie nationale.

SOMMAIRE

	Pages.
I. — Les recettes	3
II. — Les dépenses	8
A. — Les dépenses d'exploitation	8
B. — Les dépenses d'investissement	11

Mesdames, Messieurs,

Le budget annexe de l'Imprimerie nationale pour 1977 s'élève, en recettes et en dépenses, à 573 000 000 F contre 500 000 000 F en 1976, marquant ainsi une progression de 14,6 %.

L'augmentation est plus faible que celle de l'année précédente (+ 19,6 %) tout en restant du même ordre que celle observée dans les années antérieures, à l'exception de l'année 1975 (+ 6 %).

I. — Les recettes.

Les prévisions de recettes pour 1977 sont récapitulées dans le tableau ci-après, qui donne également la comparaison avec les évaluations retenues pour 1976.

Evolution des recettes retenues pour 1976 et comparaison avec les recettes prévues pour 1977.

NATURE DES RECETTES	EVALUATIONS retenues pour 1976.	EVALUATIONS prévues pour 1977.	DIFFERENCE entre 1976 et 1977.
		(En francs.)	
PREMIÈRE SECTION			
Exploitation et pertes et profits.			
<i>Exploitation.</i>			
Impressions exécutées pour le compte des ministères et administrations publiques.....	482 100 000	549 000 000	+ 66 900 000
Impressions exécutées pour le compte des particuliers	1 000 000	1 000 000	»
Impressions gratuites consenties en faveur d'auteurs par le Ministère de l'éducation nationale.	Mémoire.	Mémoire.	»
Ventes du service d'édition et de vente des publications officielles.....	13 150 000	18 000 000	+ 4 850 000
Produits du service des microfilms.....	Mémoire.	Mémoire.	»
Ventes de déchets.....	2 000 000	2 750 000	+ 750 000
Produits accessoires.....	250 000	250 000	»
Prélèvements sur les ventes effectuées pour le compte des ministères.....	1 500 000	2 000 000	+ 500 000
Travaux faits par l'Imprimerie nationale pour elle-même et travaux et charges non imputables à l'exploitation de l'exercice.....	Mémoire.	Mémoire.	»
Augmentation de stocks constatés en fin de gestion	Mémoire.	Mémoire.	»
<i>Pertes et profits.</i>			
Profits exceptionnels.....	Mémoire.	Mémoire.	»
Totaux	500 000 000	573 000 000	+ 73 000 000
A déduire :			
Virements à la deuxième section.....	— 23 447 311	— 26 900 000	— 3 452 689
Totaux nets première section.....	476 558 689	546 100 000	+ 69 547 311
DEUXIÈME SECTION			
<i>Investissements.</i>			
Dotation. — Subvention d'équipement.....	Mémoire.	Mémoire.	»
Cessions	Mémoire.	Mémoire.	»
Diminutions de stocks constatées en fin de gestion	Mémoire.	Mémoire.	»
Amortissements	11 468 610	11 393 343	— 75 267
Excédent d'exploitation affecté aux « Investissements »	11 978 701	15 506 657	+ 3 527 956
Totaux pour la deuxième section.....	23 447 311	26 900 000	+ 3 452 689
Totaux nets pour les recettes.....	500 000 000	573 000 000	+ 73 000 000

Par rapport aux évaluations de recettes retenues pour 1976, celles retenues pour 1977 sont en croissance importante.

Les estimations de recettes au titre des impressions exécutées pour le compte des administrations ont été arrêtées à 549 millions de francs à partir d'une prévision pour 1976 de 482,1 millions de francs, soit un taux de progression de 13,9 % contre 19,4 % l'année précédente.

L'augmentation des recettes provient pour partie seulement d'un développement du volume d'activité, notamment pour les imprimés utilisés par l'informatique de gestion.

Mais, dans une mesure importante aussi, des hausses de salaire et du coût des papiers dont les cours marquent une tendance à la hausse depuis le début de l'année 1976.

*
* *

L'examen parallèle de l'évolution des effectifs et de l'accroissement des recettes permet d'apprécier le développement de la productivité de l'Imprimerie nationale.

Evolution des effectifs et du montant des recettes.

ANNEES	EFFECTIFS				RECETTES	
	Personnels administratifs et techniques.	Personnel ouvrier.		Effectif total.	En valeur (milliers de francs).	En indice.
		Nombre.	Indice.			
1960	322	1 679	100	2 001	79 812	100
1961	333	1 685	100,3	2 018	86 845	108,8
1962	343	1 783	104,1	2 092	101 877	127,6
1963	340	1 740	106,2	2 123	117 253	146,9
1964	346	1 896	112,9	2 242	129 249	161,9
1965	359	1 978	117,8	2 337	128 168	160,6
1966	359	1 978	117,8	2 337	144 282	180,8
1967	361	1 999	119	2 360	148 068	185,6
1968	360	2 017	120,1	2 377	153 150	191,8
1969	375	2 017	120,1	2 392	198 561	248,7
1970	374	2 052	122,2	2 426	216 268	270,9
1971	376	2 090	124,4	2 466	243 000	304,5
1972	384	2 124	126,5	2 508	340 735	426,9
1973	394	2 159	128,5	2 553	330 087	413,5
1974	445	2 525	150,3	2 970	410 156	513,9
1975	(*) 496	(*) (1) 2 445	145,6	2 941	485 486	608,2
1976	497	(2) 2 455	146,2	2 952	(3) 527 054	(3) 660,3

(1) Dont 452 emplois pour Douai.

(2) Dont 483 emplois pour Douai.

(3) Chiffres prévisionnels.

(*) Ces chiffres tiennent compte de la loi de finances rectificative à savoir : transformation de 50 emplois d'ouvriers en 50 emplois de fonctionnaires de catégories C et D.

Par rapport à l'indice 100 en 1960, les recettes ont atteint l'indice 608,3 pour 1976. Dans le même temps, l'indice des effectifs passait de 100 à 146,2.

Le tableau ci-après donne, pour les seize dernières années, le montant des recettes constatées et le tonnage de papier utilisé.

**Evolution entre 1960 et 1975 des recettes constatées
et de la quantité de papier consommée par l'Imprimerie nationale.**

ANNEES	RECETTES constatées (1).	TONNAGE de papier utilisé.
	(En francs.)	(En tonnes.)
1960	79 812 047	16 047
1961	86 845 565	16 766
1962	101 877 974	22 349
1963	117 253 104	21 544
1964	129 249 637	22 559
1965	128 168 597	22 695
1966	144 282 409	22 596
1967	148 067 974	22 836
1968	153 149 909	23 645
1969	198 561 086	26 688
1970	216 268 203	27 912
1971	243 000 316	31 124
1972	340 735 539	37 582
1973	330 087 980	35 422
1974	410 156 094	34 057
1975	485 486 047	34 899

(1) Recettes brutes d'exploitation.

L'examen du tableau suivant permet de suivre l'évolution du rendement du personnel ouvrier :

Rendement du personnel ouvrier.

ANNEES	HEURES DE PRESENCE du personnel ouvrier.		TEMPS MOYEN DE TRAVAIL pour 100 kg de papier.	
	Nombre.	Indice.	En heures et en centièmes d'heures.	Indice.
1960	3 383 745	100	21,08	100
1961	3 387 111	100,1	20,20	95,8
1962	3 546 139	104,8	15,86	75,2
1963	3 683 963	108,8	17,09	81
1964	3 813 540	112,7	16,90	80,1
1965	3 857 072	113,9	16,99	80,5
1966	3 871 337	114,4	17,13	81,2
1967	3 877 919	114,6	16,98	80,5
1968	3 740 363	110,5	15,81	75
1969	3 687 012	108,9	13,81	65,5
1970	3 662 055	108,2	13,12	62,2
1971	3 620 243	106,9	11,63	55,1
1972	3 738 177	110,4	9,94	47,1
1973	3 562 447	105,2	10,05	47,6
1974	3 664 505	108,2	10,75	50,9
1975	4 063 800	120,1	11,64	55,2

Lors de la présentation de notre précédent rapport, nous faisons remarquer qu'en atteignant l'indice 50,9 la productivité avait pratiquement doublé en quinze ans et qu'il nous paraissait difficile de pouvoir aller au-delà. L'indice atteint en 1975 semble le confirmer, encore que celui-ci ne soit pas significatif. En effet, il est directement affecté par la mise en marche industrielle de l'établissement de Douai dont la productivité ne saurait valablement être mesurée et par la réorganisation concomitante de l'établissement parisien.

II. — Les dépenses.

Les prévisions de dépenses pour 1977 sont récapitulées dans le tableau ci-après qui donne également la comparaison avec les crédits ouverts en 1976.

**Prévisions de dépenses pour 1977
et comparaison avec les crédits ouverts en 1976.**

NATURE DES DEPENSES	1976	1977			DIFFERENCE entre 1977 et 1976.
		Services votés.	Mesures nouvelles.	Total.	
I. — CRÉDITS DE PAIEMENT					
<i>1^{re} section. — Exploitation.</i>					
Personnel	113 267 185	115 441 024	+ 12 531 812	127 972 836	+ 14 705 651
Matériel	307 754 349	307 762 223	+ 45 060 698	352 822 921	+ 45 068 572
Charges sociales.....	66 999 765	70 195 638	+ 6 501 948	76 697 586	+ 9 697 821
Totaux pour les dépenses réelles d'exploitation	488 021 299	493 398 885	+ 64 094 458	557 493 343	+ 69 472 044
Dépenses diverses.....	Mémoire.	Mémoire.	»	Mémoire.	»
Affectation des résultats.....	11 978 701	»	+ 15 506 657	15 506 657	+ 3 527 956
Totaux bruts.....	500 000 000	493 398 885	+ 79 601 115	573 000 000	+ 73 000 000
<i>A déduire :</i>					
Dépenses pour ordre.....	— 23 447 311	— 11 468 610	— 15 431 390	— 26 900 000	+ 3 452 689
Net 1^{re} section.....	476 552 689	481 930 275	+ 64 169 725	546 100 000	+ 69 547 311
<i>2^e section. — Investissements.....</i>					
Augmentation du fonds de roulement...	15 925 000	5 255 000	+ 21 645 000	26 900 000	+ 10 975 000
	7 522 311	»	»	»	— 7 522 311
Totaux des crédits de paiement....	500 000 000	487 185 275	+ 85 814 725	573 000 000	+ 73 000 000
II. — AUTORISATIONS DE PROGRAMME.....	13 843 000	»	35 800 000	35 800 000	+ 21 957 000

A. — LES DÉPENSES D'EXPLOITATION

1° Les dépenses de personnel et les charges sociales.

Les dépenses de personnel, charges sociales comprises, passent de 180,26 millions de francs en 1976 à 204,66 millions de francs, en augmentation de 24,4 millions de francs, soit 13,5 % contre 16,8 % l'année précédente.

Au titre des *mesures acquises* apparaît tout d'abord la traduction financière en année pleine des mesures générales prises en faveur des fonctionnaires jusqu'au 31 décembre 1976, ainsi que l'ajustement aux besoins des crédits relatifs aux charges de Sécurité sociale et l'application de dispositions relatives au classement de certaines catégories de personnel ou d'amélioration de certaines prestations sociales (5,3 millions de francs).

Les *mesures nouvelles* prévues pour 1977 comprennent essentiellement des augmentations de rémunérations et quelques modifications liées à l'activité de l'établissement, notamment le recrutement de 46 ouvriers supplémentaires pour l'usine de Douai (1,98 million de francs).

Le crédit destiné à couvrir, en 1977, l'incidence des augmentations de salaires et de traitements est évalué à 14,3 millions de francs contre 17,7 millions de francs en 1976.

L'estimation de la dépense pour 1977 paraît quelque peu faible dans la mesure où, à la différence de l'année précédente, il ne semble pas avoir été tenu compte des majorations prévisibles à intervenir d'ici la fin de 1976.

Rappelons que la valeur du point d'indice des traitements de la fonction publique est passée de 96,02 F au 1^{er} juillet 1975 à 106,68 F à compter du 1^{er} juillet 1976, soit une croissance de 11,10 %.

En ce qui concerne les salaires dans la branche « *labeur* » à laquelle appartient la majorité du personnel ouvrier (95 %), la valeur du point s'établit à Paris au 1^{er} août 1976 à 10,7198, soit une augmentation de 39,18 % depuis le 1^{er} janvier 1974 et de 8,36 % par rapport au 1^{er} janvier 1976, et à Douai à 11,0134 soit une amélioration de 8,3 % depuis le 1^{er} janvier 1976. Dans la branche « *presse* », le prix du service, qui était à Paris de 78,6715 F au 1^{er} janvier 1974, s'établit à 108,4384 F au 1^{er} juin 1976 soit une augmentation de 37,83 % depuis le 1^{er} janvier 1974. Environ 5 % des ouvriers de l'Imprimerie nationale sont rémunérés au régime « *presse* ». La progression légèrement plus importante de la valeur du point à Douai a sa contrepartie, pour les ouvriers de l'établissement parisien, dans les avantages indemnitaires accordés antérieurement.

S'il est difficile de prévoir avec exactitude l'évolution de salaires fixés par référence à des accords conclus dans le cadre de la profession, il est possible d'indiquer que les dispositions et les

pratiques de la convention collective, conduisent, de fait, à un relèvement automatique de la valeur du point labeur dès lors que l'augmentation des prix a dépassé 3 % depuis le dernier relèvement.

Sur le plan des effectifs peu de modifications sont prévues pour l'exercice 1977. Toutefois, afin de pouvoir satisfaire les besoins de l'établissement de Douai, il est demandé la création de 46 emplois supplémentaires. Les recrutements effectués au cours de l'année 1976 ont été réalisés dans les limites de l'effectif budgétaire autorisé pour l'exercice.

Les effectifs budgétaires des personnels de l'Imprimerie nationale sont les suivants :

	1976		1977	
	Total.	Dont Douai.	Total.	Dont Douai.
Fonctionnaires d'administration centrale	244	59	244	59
Fonctionnaires techniques.....	243	24	243	24
Contractuels	10	4	10	4
Personnels ouvriers.....	2 455	483	2 501	529
Total	2 952	570	2 998	616

Globalement l'effectif des personnels de l'Imprimerie nationale augmentera faiblement en 1977.

Au titre des charges sociales, en dehors des crédits supplémentaires destinés à couvrir des charges nouvelles de sécurité sociale et des autres prestations sociales, nous devons mentionner la majoration de 2 718 720 F de la contribution du budget annexe au Fonds spécial de retraites des ouvriers de l'Etat géré par la Caisse des Dépôts et Consignations, cette contribution étant proportionnelle aux pensions servies aux anciens ouvriers de l'établissement.

Il faut noter que ce versement est passé de 8,2 millions de francs en 1970 à 19,8 millions de francs en 1975, soit une augmentation de 141 %. Son montant a atteint 22,9 millions de francs en 1976, soit un accroissement de 179 % depuis 1970 et 15,7 % de 1975 à 1976. La somme prévue pour 1977 s'élève à 25,6, soit une progression de 11,8 %.

Des actions de formation professionnelle et de promotion des personnels sont poursuivies pour favoriser la promotion des agents et leur offrir la possibilité d'un perfectionnement professionnel.

Les actions de promotion doivent permettre aux ouvriers d'accéder soit à des emplois de cadres, de correcteurs ou d'adjoints techniques, soit à des emplois plus qualifiés que ceux qu'ils occupent.

A l'usine de Douai, la formation professionnelle a permis l'adaptation à leur emploi d'ouvriers n'ayant pas d'autre connaissance des métiers graphiques que celle acquise au cours de leur stage de reconversion. Elle s'est adressée plus particulièrement aux « cham-bonnistes » et aux brocheuses.

La formation professionnelle vise une polyvalence des personnels, ce qui permet aux intéressés de bénéficier d'une politique d'élargissement des tâches, donc de valorisation du travail, et autorise une gestion plus souple de la production.

2° *Les dépenses de matériel.*

Les crédits de matériel doivent passer de 307 754 349 F en 1976 à 352 822 921 F en 1977, soit une augmentation de 45 060 698 F, 14,6 % contre + 19,2 % en 1976.

Les dépenses imputables sur le chapitre 01-60 « Achats » fournissent le motif principal du développement des dépenses de matériel.

Après avoir atteint un sommet au mois d'octobre 1974, les prix de nombre de catégories de papier ont amorcé un mouvement de baisse au début de 1975, mouvement qui s'est amplifié dans les mois qui ont suivi. Le niveau le plus bas a été atteint au début de l'année 1976. A partir du second trimestre, les prix des papiers courants ont marqué une tendance à la hausse qui atteint maintenant de 3 à 11 % selon les catégories de papier et qui est susceptible de se maintenir compte tenu de l'allongement des délais de livraison.

B. — LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement prévues dans le budget de 1977 s'élèvent :

- en autorisations de programme à 35,8 millions de francs, soit 22 millions de francs de plus qu'en 1976 ;
- en crédits de paiement à 26,9 millions de francs (au lieu de 15,9 millions de francs en 1976), dont 21,6 millions de francs pour les mesures nouvelles.

Les mesures nouvelles se décomposent ainsi qu'il suit :

NATURE DES OPERATIONS	AUTORISATIONS de programme.	CREDITS de paiement.
	(En milliers de francs.)	
Frais d'établissement :		
Grosses réparations :		
Paris :		
Mécanique, revision rotative 18/19.....	250	200
Bâtiment	350	200
Douai : mécanique.....	200	100
Acquisitions d'immobilisations :		
Constructions :		
Douai : construction d'un bâtiment de stockage	19 000	13 100
Matériel, outillage :		
Paris :		
Photocomposition	3 355	1 800
Compositions manuelle et mécanique..	500	300
Préparation offset.....	650	350
Presses typographiques	490	200
Presses offset	1 700	1 100
Rotatives	300	200
Reprographie	610	400
Atelier concours-modèles	250	150
Atelier de finition.....	510	310
Atelier du livre.....	810	500
Divers	150	100
Atelier de l'entretien.....	200	100
Douai :		
Equipement d'un bâtiment de stockage.	3 000	»
Rotatives	70	40
Chambon	1 940	1 205
Ateliers avant tirage.....	150	90
Atelier de l'entretien	140	80
Atelier du timbre fiscal.....	340	200
Matériel de transport :		
Paris	65	65
Douai	120	120
Mobilier, matériel de bureau :		
Paris	200	200
Douai	50	50
Aménagements, agencements, installations :		
Paris : réinstallation du magasin de ventes	100	100
Paris : salle du traitement de l'informa- tion	150	150
Douai : salle du traitement de l'informa- tion	150	150
Totaux	35 800	21 645

Les dépenses d'investissement sont maintenues à un niveau élevé, afin de poursuivre la réalisation simultanée de deux opérations importantes : la poursuite du renouvellement de l'équipement de l'établissement parisien et l'achèvement de l'installation de l'établissement de Douai. Mais il faut noter surtout, en ce qui concerne ce dernier, la construction d'un bâtiment destiné au stockage et à l'expédition des imprimés.

La construction d'un bâtiment annexe à Flers-en-Escrebieux a pour objet de permettre le stockage, la préparation et l'expédition des imprimés de la Comptabilité publique, de la Direction générale des impôts et de la Direction générale des douanes. L'ensemble représente près de 5 000 modèles d'imprimés, pour un volume annuel de 8 000 tonnes à répartir entre plus de 5 000 destinataires.

La centralisation à Flers-en-Escrebieux doit conduire à la rationalisation de la gestion des imprimés des administrations en cause et à libérer des locaux situés à Paris.

La superficie du nouveau bâtiment sera de l'ordre de 9 000 mètres carrés. Il comportera deux zones principales, l'une de stockage des palettes, l'autre de préparation et d'expédition des imprimés ainsi qu'un ensemble de quelques bureaux pour les besoins de la gestion administrative.

Le coût global du projet a été évalué à 22 millions de francs (19 millions de francs pour la construction et 3 millions de francs pour l'équipement).

Pour l'établissement de Paris, deux objectifs ont été fixés :

— d'une part, adapter le potentiel technique et les moyens disponibles aux impératifs de production et de gestion de l'établissement d'Etat ;

— d'autre part, améliorer les conditions de travail, soit à l'occasion d'acquisition de nouveaux matériels ou de réaménagements d'ateliers, soit par le développement ou la création de services de caractère social.

La réalisation de ce programme s'est traduite au cours de l'année 1976 par trois types d'actions :

- des acquisitions de matériels neufs ;
- la modernisation de certains ateliers ;
- la réimplantation de différents services.

1. *Les acquisitions de matériel.*

Elles sont décrites dans le tableau ci-joint.

2. *La modernisation de certains ateliers.*

A la suite des opérations réalisées en 1975, trois ateliers ont fait l'objet de travaux d'aménagement et de modernisation :

- l'atelier de reprographie qui est à la fois étendu et rénové ;
- l'atelier de composition manuelle dont la modernisation est prévue en cinq tranches (la première est achevée, la seconde le sera à la fin de 1976) et s'accompagne d'une transformation profonde des méthodes de travail en vue de réduire la pénibilité de celui-ci ;

- l'atelier du livre : il s'agit de la dernière partie qui restait à aménager dans cet atelier, consacrée aux techniques anciennes d'impression (lithographie, sérigraphie, etc.) dans le cadre de l'action menée en faveur de la sauvegarde des métiers d'art.

3. *La réimplantation de différents services.*

Le programme de 1975 avait accordé la priorité aux services de caractère social.

Dans cette perspective a été réimplanté et modernisé en 1976 le service médico-social (infirmerie et médecine du travail) et aménagée une salle d'accueil destinée au personnel, équipée d'une cabine téléphonique.

Différents services, dans lesquels les conditions de travail n'étaient pas satisfaisantes du fait de la vétusté ou du resserrement des locaux, font actuellement l'objet d'une réinstallation accompagnée d'une rénovation :

- l'agence comptable ;
- le service intérieur (avec le service incendie) ;
- le magasin de vente des publications officielles ;
- le service des manifestations extérieures ;
- le service des approvisionnements.

Une partie des travaux est déjà achevée, le reste le sera au cours du deuxième semestre de 1976.

Pour l'établissement de Douai, deux années après sa mise en route industrielle, le développement de l'activité semble répondre aux prévisions.

Programme d'acquisition 1976 de nouveaux matériels.

ATELIER OU SERVICE	ACQUIS A CE JOUR	EN COURS D'ACQUISITIONS	A VENIR
Composition manuelle.....	50 chariots à galées, divers mobiliers d'atelier.	50 chariots à galées, caractères universels.	»
Photocomposition	»	1 photocomposeuse Pacesetter et 6 claviers Varicomp.	»
Reprographie	4 presses offset Rotaprint 35/50.	»	1 banc de reproduction.
Impression offset.....	1 presse Roland Favorit. 1 couleur (format 46 × 64)... 1 presse Roland Rekord. 1 couleur (format 72 × 102)..	» » » »	1 presse quatre couleurs. 1 équipement de développement automatique des plaques.
Finition	1 plieuse Brehmer.	4 appareils élévateurs à fourche Saxby.	3 machines à ficeler.
Livre	1 appareil de manutention Matra Saxby. 1 presse à épreuves lithographiques.	1 presse à dorer. »	1 presse typographique de grand format.
Gestion magasin.....	» »	1 gerbeur à fourche. 1 gerbeur à bobine.	» »
Véhicules	2 véhicules utilitaires.		

1. *Les effectifs.*

Au 30 juin 1976, on décomptait 566 agents dont :

- 48 fonctionnaires administratifs ;
- 27 fonctionnaires techniques ;
- 491 agents de statut ouvrier dont 14 agents parisiens volontaires.

2. *Les productions.*

a) Le département « Annuaires » a imprimé 75 annuaires téléphoniques départementaux, représentant un tonnage livré de 2 635 tonnes en 1975. Selon les prévisions, le tonnage livré en 1976 devrait s'établir à environ 3 700 tonnes.

b) Le département « Petites rotatives » a disposé de la totalité des équipements dont il était prévu de le doter à compter du 30 juin 1975, terme de la seconde phase du transfert des machines dites « Chambon ». Le tonnage d'imprimés produit a été de 2 879 tonnes.

Pour 1976, la production de ce département atteindra 5 500 tonnes.

c) Le département commercial a mis en place en 1975 les mécanismes de gestion et de diffusion centralisées d'imprimés destinés aux postes comptables publics : au titre de cette activité, en 1975, 13 039 commandes ont été servies et 2 243 tonnes expédiées. La progression de l'activité à ce titre devrait être très sensible en 1976.

En ce qui concerne les activités de diffusion des documents administratifs, 22 263 commandes ont été servies au cours de l'année dernière représentant 379 tonnes. Le volume d'activité de ce secteur devrait être comparable pour cette année.

Dans l'ensemble, l'usine de Douai remplit donc la double fonction qui lui avait été assignée : d'une part, sa production est complémentaire de celle de l'usine de Paris (dans le domaine de l'offset lourd notamment), d'autre part, elle constitue le grand centre national de distribution des imprimés administratifs qu'il n'était plus ni possible ni souhaitable de faire fonctionner en région parisienne.

*
* *

La répartition du plan de charge entre les deux usines de l'Imprimerie nationale tiendrait compte des caractéristiques propres à chacun des deux établissements. Après une période de « rodage », il semble qu'un bon niveau d'activité ait été atteint permettant un plein-emploi du personnel et des équipements.

Depuis l'ouverture de l'usine de Douai, une grande partie des productions de type industriel (annuaires téléphoniques, chèques postaux, etc.) a pu être planifiée de telle manière que l'emploi optimum du matériel et du personnel est assuré dans le nouvel établissement.

La fabrication de l'annuaire s'étend sur onze mois de l'année en ce qui concerne l'impression et le façonnage proprement dits et sur dix-sept mois si l'on ajoute la composition et la préparation des annonces publicitaires.

La programmation de la campagne d'annuaire est fixée d'un commun accord entre l'Imprimerie nationale et la Direction générale des télécommunications, généralement dix mois avant le début de cette campagne. Le papier est fourni par l'Imprimerie nationale et représentera, pour 1976, environ 18 000 tonnes. A titre d'exemple, l'on indiquera qu'en période de pointe l'impression proprement dite de l'annuaire requiert l'emploi d'une centaine d'ouvriers imprimeurs professionnels.

Dans l'établissement parisien, dont l'activité est infiniment plus diversifiée, au contraire, des difficultés subsisteraient selon les différents types de travaux.

La planification des périodiques serait la plus difficile à réaliser, s'agissant essentiellement de bulletins officiels et d'instructions des grandes administrations publiques. Contrairement à ce que l'on observe pour la publication des périodiques du secteur privé, les bulletins officiels n'ont ni une date de parution fixe ni un nombre de pages déterminé. Ces deux éléments varient selon les besoins de l'action administrative ; néanmoins les délais d'impression impartis s'apparentent à ceux de la presse quotidienne et hebdomadaire.

Au cours de l'année 1976, des progrès ont été réalisés, notamment en ce qui concerne le *Bulletin officiel des P. T. T.* et les instructions de la Comptabilité publique. Des délais-types ont été négociés, puis appliqués pour éviter en général l'arrivée simultanée de plusieurs numéros à imprimer.

Dans le domaine des imprimés courants, des améliorations auraient été enregistrées dans les délais de passation des commandes des administrations clientes. C'est ainsi que plusieurs services seraient parvenus à passer commande de leurs imprimés de grand tirage suffisamment tôt pour qu'une planification étalée des travaux soit possible. Néanmoins, en janvier et en juillet l'Imprimerie nationale connaît une surcharge de commandes.

Ces difficultés nous conduisent à évoquer le problème de la sous-traitance de capacité. Elle représente encore près de 30 % du chiffre d'affaires de l'entreprise. La reprise en charge par celle-ci de tous les imprimés destinés aux postes comptables et au service des redevances de la radio-télévision, ainsi que les impératifs de délai fixés par les clients administratifs invitent

à penser que le volume de la sous-traitance demeurera important malgré l'accroissement des capacités provoqué par l'ouverture de l'usine de Douai qui a pris en charge la fabrication des imprimés utilisés par l'informatique de gestion dont la demande est en croissance rapide.

Quant à la *sous-traitance de spécialité*, qui consiste à faire appel au concours de l'industrie privée pour la réalisation de fabrications que l'Imprimerie nationale ne peut techniquement assurer elle-même, ou dont les coûts sont trop élevés dans ses propres ateliers, elle se maintient sensiblement au même niveau que précédemment.

Dans un souci de compétitivité, alors que les techniques évoluent très vite et tendent à se diversifier, l'Imprimerie nationale, comme l'ensemble de la profession doit orienter sa production dans les domaines où l'emploi de son matériel est assuré dans les conditions les meilleures.

Les reliures mobiles, la reliure industrielle, la dorure, le gommage, les étiquettes à œillets, les cartes mécanographiques, la gravure, la thermogravure, l'héliogravure, les impressions avec caractères spéciaux, la phototypie, la sérigraphie, la photogravure, les enveloppes, etc., constituent les principales fabrications pour lesquelles le recours à la sous-traitance est systématiquement pratiqué.

*
* *

Sur un plan plus général, nos collègues se souviendront que lors de l'examen du budget pour 1976, l'attention du Parlement avait été attirée par les conclusions des travaux du groupe de travail présidé par M. J.-P. Lecat sur la situation et les perspectives de l'imprimerie française. En ce qui concerne l'Imprimerie nationale, cette instance suggérait : « que dans les cinq prochaines années, il n'y ait pas d'expansion avec embauche du personnel ; que les programmes d'investissements soient portés à la connaissance du Ministre de l'Industrie ; que ne soit pas étendu l'exercice du privilège ».

Pour l'établissement : « Les conclusions qui précèdent ne sauraient avoir pour objet de compromettre l'exécution des missions permanentes de l'établissement d'Etat, ni d'instaurer des procédures superflues. Il n'est pas plus qu'auparavant envisagé d'étendre

le privilège de l'Imprimerie nationale. De même, il n'est pas question d'accroître l'effectif global du personnel de production de l'établissement d'Etat au cours des cinq années à venir. Les créations d'emplois proposées pour 1977 n'ont pas pour objet d'accroître les effectifs des ateliers de production, elles concernent pour l'essentiel des postes de gestion des imprimés et, accessoirement, le service d'entretien de l'usine de Douai. Enfin, la concertation préconisée avec le Ministère de l'Industrie en matière d'investissements ne saurait concerner évidemment les opérations normales de renouvellement et de modernisation de l'appareil de production ni les projets d'équipements extérieurs aux activités d'impression proprement dites, comme par exemple le projet de magasin d'imprimés de Flers-en-Escrebieux. »

L'attitude adoptée par l'établissement paraît d'autant plus facile à tenir dans les cinq prochaines années que toutes les opérations d'expansion qu'il est recommandé d'éviter ont été réalisées avant le dépôt des conditions du groupe de travail et sont susceptibles de satisfaire la demande qui s'exprimera au cours des prochains exercices.

*
* *

Lors de l'examen de ce budget, votre commission s'est fait préciser la nature exacte et l'incidence financière des mesures liées à la modification de l'activité et à l'organisation des services.

Elle a été particulièrement attentive aux suggestions formulées par votre rapporteur spécial : mieux programmer la passation des commandes des administrations, revoir les postes de travail en fonction de leur pénibilité, améliorer le régime d'assurance maladie du personnel.

*
* *

Sous le bénéfice des observations qui précèdent, la Commission des Finances soumet à l'appréciation du Sénat le projet de budget annexe de l'Imprimerie nationale.